

ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE

BUREAU ECONOMIQUE DU COMITÉ AGRICOLE

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DU 1^{er} JUILLET 1901 — N° D'ORDRE : 81/1428

152, avenue de Malakoff, 75116 Paris

M. DANILO TRELLES
INFANTA MERCEDES 96
5 APART J
MADRID 20
ESPAGNE

V/RÉF.

N/RÉF. MG/MH 86/16F

PARIS

LE 4 AOUT 1986

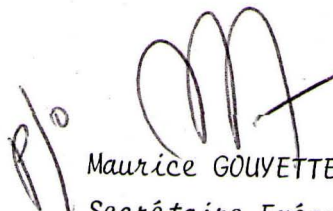
Cher Monsieur,

*Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli
le compte rendu de la réunion du BECA qui s'est tenue
le vendredi 6 juin 1986 à la MAISON DE LA COOPERATION
AGRICOLE FRANCAISE, à PARIS (FRANCE).*

*Nous vous rappelons que nous restons à votre entière
disposition pour tout renseignement ou toute question
que vous seriez en mesure de vous poser au sujet de
ce compte rendu.*

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

*Veuillez croire, Cher Monsieur, en l'expression de
nos sentiments les meilleurs.*


Maurice GOUVETTE
Secrétaire Exécutif

PJ : 1

Tél. 4 501 . 54 . 15

Télex Agra A 630 038 F

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BECA
QUI A EU LIEU LE VENDREDI 6 JUIN 1986 A 9 H 30
A LA MAISON DE LA COOPERATION AGRICOLE FRANCAISE A PARIS (FRANCE)

ETAIENT PRESENTS A LA REUNION :

MEMBRES DU BECA

M. JB DOUMENG/PRESIDENT.....	BECA/FRANCE
M. IDRIS/VICE PRESIDENT.....	CACU/EGYPTE
M. LEHOCZKI/VICE PRESIDENT.....	TOT/HONGRIE
M. PATERLINI/VICE PRESIDENT.....	AICA/ITALIE
M. ALVAREZ PALACIOS/MEMBRE.....	FECOAN/ESPAGNE
M. GALVAN ROJAS/MEMBRE.....	FECOAN/ESPAGNE
M. NILSSON/MEMBRE.....	COOPERATIVE OF SWEDISH FARMERS/SUEDE

OBSERVATEURS, INVITES

MME KOSZO (INTERPRETE DE M. LEHOCZKI)....	TOT/HONGRIE
M. BUCHSER.....	IBERCOOP/ESPAGNE
M. CHAMPEAUX.....	UICTA/FRANCE
M. HALLQVIST.....	CENTRAL COOP. OF DENMARK/DANEMARK
M. KIKIC.....	CENTROCOOP/YOUGOSLAVIE
M. LEGRAND.....	CFCA/FRANCE
M. MARCHAND.....	IBERCOOP/ESPAGNE
M. TARHAN.....	KOYKOOP/TURQUIE
M. VARADI.....	ACI/SUISSE

CONSULTANTS

M. CHERNAVSKY.....	BECA/CISAL/FRANCE
M. COLON.....	BECA/CISAL/FRANCE
M. MARTINET.....	BECA/FRANCE
M. SCHEUER.....	BECA/FRANCE
M. TRELLES.....	BECA/FRANCE

SECRETARIAT

M. GUYETTE/SECRETAIRE EXECUTIF.....	BECA/FRANCE
MLE HUDELOT.....	BECA/FRANCE

INTERPRETES

MME MORGAN.....	SIMULTA
MME REICHENBACH.....	SIMULTA

1/ ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de la réunion est adopté sans modification.

2/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BECA QUI S'EST TENUE LE 12 OCTOBRE 1985 A WASHINGTON DC (ETATS-UNIS)

Le compte rendu de la réunion du BECA du 12 octobre 1985 à WASHINGTON DC est adopté.

3/ ACTIVITES DU BECA

Le **Président Jean-Baptiste DOUMENG**, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, donne lecture du rapport d'activité du BECA depuis la dernière réunion.

Il rappelle, en premier lieu, le cadre de crise du système économique dominant, cadre où l'activité coopérative a de plus en plus de difficulté à s'exercer, avant de passer en revue les différentes actions du BECA :

- En AMERIQUE LATINE où l'action persévérante du représentant du BECA pour la zone, **Monsieur Danilo TRELLES**, a permis d'initier voire d'approfondir des contacts prometteurs avec des pays comme le MEXIQUE, le PEROU, l'EQUATEUR, l'URUGUAY, l'ARGENTINE et le BRESIL ;
- En ESPAGNE, poursuite de relations actives tant avec la FEDERATION DES COOPERATIVES D'ANDALOUSIE, FE. CO. AN., qui a signé un protocole d'échanges avec les coopératives hongroises qu'avec IBERCOOP où une opération portant sur de la viande de mouton a été menée à bien avec la FRANCE.
- En ASIE, une activité concrète s'est développée en INDE, où une mission dirigée par **Monsieur MARTINET**, consultant du BECA, s'est rendue à la demande du **Président SHARMA** de la NAFED, pour étudier les possibilités de vinification de raisin de cuve. Aux PHILIPPINES, avec le renouveau démocratique, le responsable de l'INSTITUT DE DEVELOPPEMENT DES COOPERATIVES SUCRIERES, **Monsieur KILAYKO**, a demandé au **Président DOUMENG** l'aide du BECA dans le cadre du développement accru compensés avec le mouvement coopératif.
- Les coopératives de TURQUIE, quant à elles, souhaitent, après les fruits et légumes, initier des échanges intercoopératifs dans le secteur des produits de la mer.

A ce point de son exposé, le **Président DOUMENG** souligne la nécessité qu'il y a, dans le cadre de crise que nous connaissons, de limiter nos ambitions à des projets raisonnables (du type, par exemple, de petites laiteries ou du traitement sur place des fruits et légumes), tout en faisant bien et jusqu'au bout ce que nous pouvons faire afin d'affirmer la permanence du témoignage de l'action coopérative et de son éthique dans un monde qui change.

Monsieur IDRIS, au nom des coopératives égyptiennes, CACU, commente ensuite sa proposition relative à la création par le BECA d'un Centre coopératif pour la promotion des échanges commerciaux, en mettant l'accent, dans une première étape, à la fois sur la publication d'un annuaire mondial des coopératives agricoles et sur la diffusion plus restreinte d'informations confidentielles personnalisées.

Une seconde phase impliquerait, selon **Monsieur IDRIS**, un programme de voyages étendu. A ce stade, le **Président DOUMENG** souligne que le point crucial touchant à la réalisation de ce projet reste le financement de l'appareil proposé.

4/ ACTIVITES DU BUREAU DE LIAISON DE BUDAPEST

Avant d'ouvrir la discussion générale, le **Président DOUMENG** passe la parole à **Monsieur LEHOCZKI** qui rend compte de l'activité du bureau de BUDAPEST dont la logistique est assurée, pour l'essentiel, par le CONSEIL NATIONAL DES COOPÉRATIVES AGRICOLES HONGROISES, TÖT.

Monsieur LEHOCZKI souligne que des facilités plus grandes sont offertes aux coopératives, dans le cadre de la politique économique actuelle de son pays, pour développer des activités internationales, notamment par le biais de joint ventures. A cet égard, il signale deux exemples de coopération avec l'ALLEMAGNE FEDERALE dans le secteur des jus de fruits et de certains sous-produits d'abattage de volailles (plumes).

Autre exemple de collaboration avec la TCHECOSLOVAQUIE, d'une part, et la SUISSE, d'autre part, dans le domaine de la transformation de la luzerne en granulés et jus concentrés à forte teneur en protéines.

Avec la FE. CO. AN., il est envisagé d'introduire des semences hybrides de maïs hongrois en ANDALOUSIE, tandis que des ventes de légumes déshydratés, notamment oignons, ont, d'ores et déjà été effectuées sur le marché français.

Dans le cadre des pays du CAEM, enfin, les échanges intercoopératifs se développent avec l'UNION SOVIETIQUE, dans le secteur des plantes médicinales et également avec les coopératives bulgares et tchécoslovaques.

Monsieur LEHOCZKI termine son exposé en montrant l'intérêt qu'il y a à développer ce type d'échanges intercoopératifs en utilisant plus et mieux le BECA.

5/ QUESTIONS DIVERSES

Avant de donner la parole aux différents intervenants, le **Président DOUMENG** tient à souligner l'importance primordiale de la communication et de l'information que, pour sa part, il s'efforce de développer tant au sein du BECA qu'auprès de celui-ci, grâce à l'appui d'universitaires de haut niveau, tout en notant que la charge de cette action incombe pour l'essentiel au groupe de coopératives françaises qu'il préside. Il convient, selon lui, de s'interroger sur l'amélioration de la communication sur la réalité qui nécessite des moyens d'imagination qu'il faut encore perfectionner.

A **Monsieur IDRIS** qui pense faire assurer le financement du centre dont il propose la création par les cotisations des membres et une souscription annuelle, **Monsieur JB DOUMENG**, après en avoir évalué le coût à 200 000 \$ par an, indique qu'il convient, selon lui, de créer les conditions de nombreux centres régionaux là où il y a des coopératives fortes : ITALIE, ESPAGNE, NORVEGE, YOUGOSLAVIE, à l'exemple de ce qui existe déjà en HONGRIE.

Monsieur PATERLINI s'interroge ensuite à l'instar du **Président DOUMENG** sur les retombées néfastes sur les exportations communautaires des vives tensions EUROPE/ETATS UNIS, dans un contexte de baisse du Dollar et du prix du pétrole. Il signale une initiative italienne d'aide au problème de la faim dans le monde par l'envoi de produits agro-alimentaires lyophilisés fabriqués par des coopératives italiennes associées à cet effet.

Le **Président DOUMENG** revient sur l'observation faite précédemment de la modicité des ressources financières coopératives et affirme que, sauf à assurer un témoignage de l'éthique coopérative face à la mainmise des grandes compagnies sur un marché en dépression, le BECA ne peut qu'assumer une fonction d'observateur des grandes transactions internationales : il prend, à cet égard, l'exemple de l'opération de dégagement de 100 000 tonnes de viande d'intervention communautaire sur le BRESIL où les coopératives n'ont aucune part.

A ce stade de la discussion, **Monsieur ALVAREZ PALACIOS** intervient au nom de la FE. CO. AN. pour plaider en faveur d'un mouvement coopératif ouvert, dynamique, solidaire et pas seulement limité aux pays de la COMMUNAUTE.

Monsieur TRELLES, quant à lui, après avoir souligné le caractère peu réaliste d'une proposition de financement d'un centre de promotion coopératif au moyen de cotisations, indique qu'en AMERIQUE LATINE, dans une conjoncture de crise dominée par le problème de la dette, se développe toute une série d'accords de compensation entre les pays de la zone, ARGENTINE, BRESIL, MEXIQUE, PEROU, EQUATEUR, etc. Il termine son intervention en exposant les facilités que certains pays (ARGENTINE, BRESIL, URUGUAY) sont prêts à offrir au BECA dans ce contexte.

Le **Président DOUMENG** s'attache à nouveau à la problématique financière et se demande si le moyen de donner au BECA un dynamisme accru ne consisterait pas à "sectorialiser" par zone géographique, plutôt que s'attacher à réaliser une grande conférence mondiale sur les échanges, en faisant des réunions du type VENISE ou ROME pour les pays méditerranéens et en utilisant davantage un système de consultants pour une brève période ; il fait référence au problème de vinification en INDE qu'il a déjà mentionné dans son rapport : il s'agit, dans ce cas, d'une réponse claire à un mouvement qui a un objectif précis. Même chose quand il s'agit de promouvoir la culture et la mise en boîte des asperges en BIELORUSSIE ou des haricots verts au BURKINA FASO.

Monsieur Danilo TRELLES prend à nouveau la parole et signale la possibilité qu'il a évoquée avec **Monsieur LEHOCZKI** de réunir au BRESIL ou en URUGUAY, l'an prochain, les responsables du mouvement coopératif d'AMERIQUE LATINE et ceux des pays socialistes européens et ce, sous l'égide du BECA. Cette idée est vivement encouragée par le **Président DOUMENG**.

Après une brève information de **Monsieur VARADI** du COMITE AGRICOLE DE L'ALLIANCE COOPERATIVE INTERNATIONALE sur la Centrale coopérative, INTERCOOP, qui fonctionne dans les pays scandinaves, le **Président DOUMENG** souligne que, dans ce secteur du commerce, ce n'est pas la coopération qui règle la contradiction des producteurs agricoles et des consommateurs et il illustre son propos par l'exemple récent de la SGCC.

Personne ne demandant plus la parole, **Monsieur DOUMENG** clôt la session après avoir appelé le dernier point de l'ordre du jour :

6/ DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION DU BECA

La prochaine réunion du BECA aura lieu, avant le COMITE CENTRAL DE L'ALLIANCE COOPERATIVE INTERNATIONALE, à BALE (SUISSE), le samedi 18 octobre 1986.

*

*

*